

Distribution limitée

WHC-03/14.GA/3
Paris, le 14 octobre 2003
Original : anglais/français

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**QUATORZIEME ASSEMBLEE GENERALE DES ETATS PARTIES
A LA CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

**Paris, Siège de l'UNESCO
14-15 octobre 2003**

Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session par le Directeur général ou son représentant
2. Election du président, des vice-présidents et du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour
- 3A. Révision du *Règlement intérieur* de l'Assemblée générale
4. Nouveau mécanisme de vote et révision de la procédure d'élection des membres du Comité du patrimoine mondial
5. Rapport du président du Comité du patrimoine mondial sur les activités du Comité
6. Examen de l'état des comptes du Fonds du patrimoine mondial, incluant un état des contributions des Etats parties
7. Calcul du montant des contributions au Fonds du patrimoine mondial conformément aux dispositions de l'article 16 de la Convention du patrimoine mondial
8. Rapport sur l'état d'avancement de la Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial crédible, représentative et équilibrée
9. Election au Comité du patrimoine mondial
10. Questions diverses
11. Clôture de la session